



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Challenge de cybersécurité lycéen « Passe ton Hack d'abord » 2023-2024

Instruction du 23 novembre 2023 relative à la session 2024 du challenge de cybersécurité lycéen « Passe ton Hack d'abord »

Rectorat

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Alice Marsol

IA-IPR histoire-géographie

Déléguée académique à l'éducation à la défense et référente du Trinôme académique

Téléphone : 06 32 54 72 13

Mél : alice.marsol@ac-creteil.fr

4, rue Georges-Enesco

94010 Créteil cedex

www.ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement des lycées généraux et technologiques, polyvalents et professionnels

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs académiques, directeurs académiques des services de l'Éducation nationale de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis, du Val de Marne

Annexe :

- *Règlement de l'événement Capture The Flag « Passe ton Hack d'abord »*
-

Objet : Challenge de cybersécurité lycéen « Passe ton Hack d'abord »

Une campagne nationale de sensibilisation et de découverte

Les enjeux liés à la cybersécurité et la cyberdéfense sont de plus en plus importants. La revue nationale stratégique présentée par le président de la République en novembre 2022 entérine dans son quatrième objectif stratégique la création d' « une résilience cyber de premier plan ».

Elle stipule notamment que « tous les acteurs du monde numérique doivent être formés et sensibilisés au risque de cybersécurité.

Il s'agit de mobiliser le grand public, systématiser son intégration dans les cursus éducatifs et renforcer l'attractivité des métiers de la filière. ».

Pour répondre au double défi de sensibilisation et de formation - dans un contexte d'une forte tension en ressources humaines dans la filière de la cybersécurité - le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'est engagé avec les partenaires de la filière dans **une campagne nationale de sensibilisation et de découverte des métiers du numérique et en particulier ceux de la cybersécurité.**

Cette campagne s'inscrit également dans le travail réalisé par les établissements sur les compétences numériques à travers l'attestation PIX en classe de 6e et la certification PIX en fin de cycle 4 et du cycle terminal.

Le ministère des Armées, en collaboration avec la DGESCO, propose pour l'année 2023-2024 la généralisation du **challenge de cybersécurité lycéen « Passe ton Hack d'abord »**. Ce challenge a pour objectif la sensibilisation des élèves aux risques cyber et la découverte des métiers de la filière. Il permettra également l'émergence de dynamiques de classes vertueuses et la mise en lumière la

nouvelle filière CIEL (Cybersécurité, Informatique et réseaux, Électronique), qui pourra en constituer un public privilégié, sans être exclusif.

Textes règlementaires

Le règlement du challenge publié en annexe vous permettra d'identifier le processus d'inscription des équipes par les enseignants et la démarche d'accompagnement pédagogique. Des documents de communication seront envoyés prochainement pour susciter des inscriptions et un webinaire sera organisé en fin d'année civile afin d'informer et d'accompagner les équipes pédagogiques engagées

Public concernés et objectifs

Le concours est ouvert à tous les lycéens des voies générales, technologiques et professionnelles ainsi qu'aux étudiants en mention complémentaire Cybersécurité et SNO, ainsi qu'aux étudiants des BTS CIEL ou SIO. Les **objectifs du challenge** sont multiples :

- sensibiliser les jeunes à l'attractivité, aux enjeux et aux métiers de la cybersécurité,
- faire naître des vocations,
- valoriser les initiatives féminines.

A ce titre, les équipes pédagogiques veilleront à assurer si cela est possible une mixité des équipes conformément au plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2023-2027 – « Toutes et tous égaux » – qui engage les ministères à « agir pour davantage de mixité dans les filières d'avenir », notamment « les formations au numérique et les métiers techniques de l'informatique et du numérique ».

Modalités du challenge

Les équipes seront constituées de deux à six personnes (enseignant référent non-comptabilisé). Le challenge *Capture the Flag* (CTF) « Passe ton Hack d'abord » est constitué de 15 épreuves accessibles en ligne et portant sur des sujets de sécurité informatique (sécurité web, sécurité réseau, programmation, etc.). Dans ce cadre :

- chaque épreuve dispose d'un descriptif cadrant les attendus et scénarisant l'épreuve ;
- les conditions de victoire sont précisées pour chaque épreuve ;

Éléments de calendriers

Le challenge se déroulera intégralement en ligne **du 22 janvier au 9 février 2024**.

Les inscriptions seront clôturées le 7 janvier 2024, soit quinze jours avant l'évènement ou avant, si le nombre maximum de participants est atteint (5 000 participants).

Procédure d'inscription à suivre pour les équipes :

1. Chaque équipe est inscrite par les enseignants référents qui transmettent les informations par le biais du formulaire en ligne, dont l'adresse sera communiquée sur le site Eduscol <https://eduscol.education.fr/3679/education-et-cybersecurite>;
2. La DGEESCO assurera la communication avec les enseignants, en lien avec les académies. Une adresse de contact permettra aux enseignants de poser leurs éventuelles questions : ctf-lyceen-cyber@education.gouv.fr;
3. Après validation, à partir du mois de janvier 2024, le lien de la plateforme ainsi que les identifiants de connexion seront donnés aux enseignants référents pour permettre aux participants inscrits de se connecter.

Je vous remercie, ainsi que les équipes enseignantes, de participer au rayonnement de ce challenge dans notre académie, développant ainsi la sensibilisation et la découverte des enjeux, de métiers et des filières de la cybersécurité.

La Déléguée académique à l'éducation à la défense et référente du Trinôme académique

Alice MARSOL